

## TRANSITION DÉLÉGATION DIRECTION GÉNÉRALE

COMITÉ COORDINATION DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2020

### ORDRE DU JOUR

	Documentation	Autorisation	Information
1. Ouverture de la séance;			
2. Ordre du jour;			
3. Correspondance :			
3.1			
3.2			
4. Suivi de dossiers :			
5. Dossiers courants :			
5.1 Nomination au poste de direction du Service des ressources humaines ;	A	X	
5.2 Modifications d'actes d'établissements 2020-2021 ;	A	X	
5.3 Aquamos saison 2020-2021 – suivi budgétaire :	A	X	
5.4			
5.5			
5.6			
5.7			
5.8			
5.9			
6. Autres sujets:			
6.1			
6.2			

Légende documentation - A : document électronique joint - B : document à venir



## SOMMAIRE DE DÉCISION

### Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40

Titre du dossier : 5.1 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Service responsable : DIRECTION GÉNÉRALE

Réunion : COMITÉ DE COORDINATION

Date : 08/09/2020

Durée : AM

### 1. Description

#### 1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :

Entériner la nomination de monsieur Maxime Pellerin à titre de directeur du Service des ressources humaines.

#### 1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :

Affectation terminée le 30 juin 2020 et évaluation positive au terme de celle-ci.

### 2. Recommandations ou résolution proposée

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès de l'association des cadres scolaires et la recommandation favorable de la direction générale ;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive ;

Le directeur général entérine la nomination de monsieur Maxime Pellerin, à titre de directeur du Service des ressources humaines, ayant pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

#### 2.2 Actions à prendre :

Pour approbation

Pour information

Pour consultation sur les éléments suivants :

Pour suivi auprès des tables sectorielles

Pour recommandation

Autre action :

#### 2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :

Période d'essai d'une année, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021

<b>3. Autres éléments pertinents</b>
<b>3.1 Impacts financiers :</b>
<b>3.2 Impacts ressources humaines :</b> Comblement du poste laissé vacant
<b>3.3 Documents joints :</b>

Yannick Roy  
*Présenté par*

8 septembre 2020  
*Date*

  
*Autorisé par*

*Date*

Autorisation DG-010-20

## SOMMAIRE DE DÉCISION

### Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40

Titre du dossier : 5.2 MODIFICATIONS DE LA LISTE DES ÉCOLES ET CENTRES ET DES ACTES D'ÉTABLISSEMENTS

Service responsable : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Réunion : COMITÉ DE COORDINATION

Date : 2020-09-08

Durée : 5 MIN

### 1. Description

#### 1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :

Conformément aux articles 93 et 211, le centre de services scolaire doit faire des consultations pour l'établissement du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres ainsi que des actes d'établissements.

#### 1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :

La lecture de la clientèle scolaire au 10 août permet l'ouverture des classes suivantes :

Ouverture de la maternelle 4 ans à Landrienne (8 élèves).

Ouverture de la maternelle 4 ans à St-Félix (7 élèves).

Ouverture de la classe de maternelle 4 et 5 ans multiprogramme à Berry (7 élèves).

Ouverture d'une nouvelle maternelle 4 ans à Launay (6 élèves).

### 2. Recommandations ou résolution proposée

**CONSIDÉRANT** l'autorisation SEC-010-20

**CONSIDÉRANT** que l'actualisation de la clientèle scolaire au 10 août permet l'ouverture des classes de maternelle 4 ans des écoles de Berry, Launay-Trécesson, NDF de Landrienne et Saint-Félix-Saint-Dominique;

Le directeur général adopte les modifications à apporter aux actes d'établissement ainsi qu'à la liste des écoles et centres des écoles concernées.

#### 2.2 Actions à prendre :

Pour approbation

Pour information

Pour consultation sur les éléments suivants :

Pour suivi auprès des tables sectorielles

Pour recommandation

Autre action :

2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :

### 3. Autres éléments pertinents

3.1 Impacts financiers :

3.2 Impacts ressources humaines :

3.3 Documents joints :

Johanne Godbout

*Présenté par*

8 septembre 2020

*Date*



*Autorisé par*

*Date*

Autorisation DG-010-20

## SOMMAIRE DE DÉCISION

<b>Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40</b>	
<b>Titre du dossier :</b>	<b>5.3 AQUAMOS – PARTENARIAT FINANCIER 2020-2021</b>
<b>Service responsable :</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>

<b>Réunion :</b> COMITÉ DE COORDINATION	<b>Date :</b> 08/09/2020	<b>Durée :</b> AM
---	--------------------------	-------------------

<b>1. Description</b>	
<b>1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :</b> Accorder une aide financière au club de natation Aquamos pour l'année 2020-2021.	
<b>1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :</b> <b>CONSIDÉRANT</b> l'aide accordée annuellement par l'accès, sans frais, à nos infrastructures; <b>CONSIDÉRANT</b> la non-disponibilité de la piscine pour l'année 2020-2021; <b>CONSIDÉRANT</b> les pertes financières engendrées par le contexte particulier lié de la Covid-19;	
<b>2. Recommandations ou résolution proposée</b>	
Le Centre de services scolaire s'engage à supporter les coûts de location des infrastructures de Val-d'Or, sur présentation de pièces justificatives, pour un maximum de 12 000 \$.	
<b>2.2 Actions à prendre :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information <input type="checkbox"/> Pour consultation sur les éléments suivants :	<input type="checkbox"/> Pour suivi auprès des tables sectorielles <input type="checkbox"/> Pour recommandation <input type="checkbox"/> Autre action :
<b>2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :</b>	

<b>3. Autres éléments pertinents</b>
<b>3.1 Impacts financiers : 12 000 \$</b>
<b>3.2 Impacts ressources humaines :</b>
<b>3.3 Documents joints :</b> État de la situation 2020-2021 – Club de natation AQUAMOS

Yannick Roy  
*Présenté par*

8 septembre 2020  
*Date*

  
*Autorisé par*

*Date*

Autorisation DG-011-20



## TRANSITION DÉLÉGATION DIRECTION GÉNÉRALE

COMITÉ COORDINATION DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

### ORDRE DU JOUR

		Documentation	Autorisation	Information
1.	Ouverture de la séance;			
2.	Ordre du jour;			
3.	Correspondance :			
	3.1			
	3.2			
4.	Suivi de dossiers :			
5.	Dossiers courants :			
	5.1 Nomination au poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles ;	B	X	
	5.2 Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien – secteur général :	B	X	
	5.3			
	5.4			
	5.5			
	5.6			
	5.7			
	5.8			
	5.9			
6.	Autres sujets:			
	6.1			
	6.2			

Légende documentation - A : document électronique joint - B : document à venir



## SOMMAIRE DE DÉCISION

### Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40

Titre du dossier : 5.1 OCTROI D'UN POSTE RÉGULIER – PERSONNEL CADRE

Service responsable : SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Réunion : COMITÉ DE COORDINATION

Date : 2020-09-14

Durée : AM

### 1. Description

#### 1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :

Entériner la nomination de monsieur Donald Gagnon au poste de Coordonnateur au Service des ressources matérielles.

#### 1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :

### 2. Recommandations ou résolution proposée

**CONSIDÉRANT** l'adoption du plan d'effectifs 2020-2021 du personnel d'encadrement par le sommaire de décision DG-008-20, lequel prévoyait l'ajout d'un poste de Coordonnateur au Service des ressources matérielles ;

**CONSIDÉRANT** le poste vacant au Service des ressources matérielles ;

**CONSIDÉRANT** l'affichage du poste de Coordonnateur au Service des ressources matérielles ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection ;

Le directeur général confirme l'engagement de monsieur Donald Gagnon à titre de Coordonnateur au Service des ressources matérielles. Son entrée en fonction sera effective le 16 septembre 2020 en après-midi.

#### 2.1 Actions à prendre :

Pour approbation

Pour information

Pour consultation sur les éléments suivants :

Pour suivi auprès des tables sectorielles

Pour recommandation

Autre action :

#### 2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :

### 3. Autres éléments pertinents

#### 3.1 Impacts financiers :

3.2 Impacts ressources humaines :
3.3 Documents joints :

Maxime Pellerin  
*Présenté par*

2020-09-14  
*Date*

  
*Autorisé par*

19-09-2020  
*Date*

Autorisation RH-060-20

## SOMMAIRE DE DÉCISION

### Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40

Titre du dossier : 5.2 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL

Service responsable : SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Réunion : COMITÉ DE COORDINATION

Date : 2020-09-14

Durée : AM

### 1. Description

#### 1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :

Modifier le plan d'effectifs du personnel de soutien – secteur général.

#### 1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :

### 2. Recommandations ou résolution proposée

CONSIDÉRANT le sommaire de décision RH-018-20 portant sur l'adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur général, pour l'année 2020-2021, au Comité de coordination du 19 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT le poste vacant d'agent de bureau classe I à l'École secondaire d'Amos par la démission de madame Julie Lévesque en date du 18 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que la réflexion sur les besoins à l'École secondaire d'Amos a eu lieu depuis l'adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur général;

Le directeur général abolit le poste d'agent de bureau classe I, poste régulier à temps complet à hauteur de 35 heures par semaine à l'École secondaire d'Amos. Il crée par ailleurs un poste de technicien en administration, poste régulier à temps complet à hauteur de 35 heures par semaine à l'École secondaire d'Amos. Cette modification au plan d'effectifs sera en vigueur à compter du 21 septembre 2020.

#### 2.1 Actions à prendre :

Pour approbation

Pour information

Pour consultation sur les éléments suivants :

Pour suivi auprès des tables sectorielles

Pour recommandation

Autre action :

#### 2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :

### 3. Autres éléments pertinents

3.1 Impacts financiers :
3.2 Impacts ressources humaines :
3.3 Documents joints :

Maxime Pellerin

*Présenté par*



*Autorisé par*

2020-09-14

*Date*

19-09-2020

*Date*

Autorisation RH-061-20

## TRANSITION DÉLÉGATION DIRECTION GÉNÉRALE

COMITÉ COORDINATION DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

### ORDRE DU JOUR

		Documentation	Autorisation	Information
1.	Ouverture de la séance;			
2.	Ordre du jour;			
3.	Correspondance :			
	3.1			
	3.2			
4.	Suivi de dossiers :			
5.	Dossiers courants :			
	5.1 Achat d'un système de mesurage complet pour tête d'abattage :	A	X	
	5.2			
	5.3			
	5.4			
	5.5			
	5.6			
	5.7			
	5.8			
	5.9			
6.	Autres sujets:			
	6.1			
	6.2			

Légende documentation - A : document électronique joint - B : document à venir





## SOMMAIRE DE DÉCISION

### Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40

Titre du dossier : ACHAT D'UN SYSTÈME DE MESURAGE COMPLET POUR TÊTE D'ABATTAGE (CFPH)

Service responsable : DIRECTION GÉNÉRALE

Réunion : COMITÉ DE COORDINATION

Date : 2020-09-21

Durée : AM

### 1. Description

#### 1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :

Autoriser le CFPH à procéder à l'achat d'un système de mesurage complet (Opti-7 de marque Ponsse) pour tête d'abattage, dans le cadre du programme Abattage et façonnage du bois, pour le module 8 – Entretien et dépannage d'une tête multifonctionnelle.

#### 1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :

Impossibilité d'avoir trois soumissionnaires, comme requis par la Politique d'achat du CSS, car il y a qu'un seul fournisseur pour l'ouest du Québec, soit Trionex.

### 2. Recommandations ou résolution proposée

CONSIDÉRANT l'acquisition de la tête d'abattage multifonctionnelle de la marque Ponsse en 2019-2020;

CONSIDÉRANT les éléments d'apprentissage au module 8, notamment de découvrir et corriger des « troubles » comparables aux situations vécues en entreprise;

CONSIDÉRANT que sans cet ajout, la tête d'abattage multifonctionnel demeure inerte;

CONSIDÉRANT que Trionex est le seul fournisseur pour l'ouest du Québec;

IL EST RECOMMANDÉ que le directeur général autorise le CFPH à procéder à l'achat du système de mesurage Opti 7, de marque Ponsse, pour la tête d'abattage multifonctionnelle.

#### 2.1 Actions à prendre :

Pour approbation

Pour information

Pour consultation sur les éléments suivants :

Pour suivi auprès des tables sectorielles

Pour recommandation

Autre action :

#### 2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :

Sur approbation de ladite demande, une confirmation écrite sera transmise à la direction du CFPH et au responsable des contrats du CSS Harricana.

### 3. Autres éléments pertinents

3.1 Impacts financiers : 24 595 \$

3.2 Impacts ressources humaines :

**3.3 Documents joints : Correspondance du CFPH et soumission**

**Yannick Roy**

*Présenté par*



*Autorisé par*

**2020-09-21**

*Date*



*Date*

Autorisation DG-012-20

## TRANSITION DÉLÉGATION DIRECTION GÉNÉRALE

COMITÉ COORDINATION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020

### ORDRE DU JOUR

		Documentation	Autorisation	Information
1.	Ouverture de la séance;			
2.	Ordre du jour;			
3.	Correspondance :			
	3.1			
	3.2			
4.	Suivi de dossiers :			
5.	Dossiers courants :			
	5.1 Nomination au poste de coordonnateur au Service des ressources humaines;	A	X	
	5.2 Adoption du budget de fonctionnement d'investissement et de service de la dette 2020-2021;			
	5.3			
	5.4			
	5.5			
	5.6			
	5.7			
	5.8			
	5.9			
6.	Autres sujets:			
	6.1			
	6.2			

Légende documentation - A : document électronique joint - B : document à venir



## SOMMAIRE DE DÉCISION

### Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40

Titre du dossier : 5.1 OCTROI D'UN POSTE RÉGULIER – PERSONNEL CADRE

Service responsable : SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Réunion : COMITÉ DE COORDINATION

Date : 2020-09-28

Durée : AM

## 1. Description

### 1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :

- Entériner la nomination de madame Marie-Andrée Roy au poste de Coordinatrice au Service des ressources humaines.

### 1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :

## 2. Recommandations ou résolution proposée

**CONSIDÉRANT** l'adoption du plan d'effectifs 2020-2021 du personnel d'encadrement par le sommaire de décision DG-008-20 ;

**CONSIDÉRANT** l'évaluation des besoins au Service des ressources humaines ;

**CONSIDÉRANT** les consultations faites, notamment auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) - section Harricana ;

**CONSIDÉRANT** un poste vacant de cadre au Service des ressources humaines ;

**CONSIDÉRANT** l'affichage du poste de coordonnateur au Service des ressources humaines ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection ;

Le directeur général confirme l'abolition d'un poste de conseiller en gestion de personnel au Service des ressources humaines. Il crée par ailleurs un poste de coordonnateur au Service des ressources humaines au sein de ce service, tout en confirmant la promotion de madame Marie-Andrée Roy à ce titre. Son entrée en fonction sera effective le 28 septembre 2020.

### 2.1 Actions à prendre :

Pour approbation

Pour information

Pour consultation sur les éléments suivants :

Pour suivi auprès des tables sectorielles

Pour recommandation

Autre action :

2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :

### 3. Autres éléments pertinents

3.1 Impacts financiers :

3.2 Impacts ressources humaines :

3.3 Documents joints :

Maxime Pellerin  
*Présenté par*

2020-09-28  
*Date*

  
*Autorisé par*

  
*Date*

Autorisation RH-062-20

## SOMMAIRE DE DÉCISION

### Autorisation de la direction générale en vertu de l'article 299 de la Loi 40

Titre du dossier : ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICE DE LA DETTE 2020-2021

Service responsable : RESSOURCES FINANCIÈRES

Réunion : COMITÉ DE COORDINATION

Date : 2020-09-28

Durée : AM

### 1. Description

#### 1.1 Contexte, objectif et intention de lecture :

Entériner l'adoption du budget de fonctionnement d'investissement et de service de la dette 2020-2021 du Centre de services scolaire Harricana.

#### 1.2 Principaux enjeux soulevés (éléments à considérer pour la prise de décision) :

### 2. Recommandations ou résolution proposée

**CONSIDÉRANT** que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), le Centre de services scolaire Harricana doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2020-2021 ;

**CONSIDÉRANT** que ce budget est équilibré ;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 103 751 982 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021 ;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0.35 \$ du 100 \$ d'évaluation ;

**CONSIDÉRANT** la subvention d'équilibre de 8 102 103 \$ ;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire effectif est fixé à 0,1054 \$ selon la loi no 3 qui fixe un taux unique de taxation scolaire ;

**IL EST RECOMMANDÉ** que le directeur général autorise le budget 2020-2021 tel que présenté.

<b>2.2 Actions à prendre :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information <input type="checkbox"/> Pour consultation sur les éléments suivants :		<input type="checkbox"/> Pour suivi auprès des tables sectorielles <input type="checkbox"/> Pour recommandation <input type="checkbox"/> Autre action :
<b>2.2 Cheminement du dossier et suivis à prévoir :</b>		
<b>3. Autres éléments pertinents</b>		
<b>3.1 Impacts financiers :</b>		
<b>3.2 Impacts ressources humaines :</b>		
<b>3.3 Documents joints :</b> Budget initial 2020-2021 Présentation du budget		

Valérie Normand, secrétaire de gestion  
 pour Pascal Germain, directeur du service des  
 ressources financières

28 septembre 2020

*Présenté par*

*Date*



*Autorisé par*

28/9/2020  
*Date*

Autorisation RF-003-20